



## Lettre d'appui de la Table des MRC de l'Estrie

Présentée au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
(BAPE) dans le cadre de son mandat sur *L'état des lieux et la  
gestion des résidus ultimes*

12 Juillet 2021

Monsieur Joseph Zayed,  
Président  
Commission d'enquête du BAPE générique  
L'état de lieux et la gestion des résidus ultimes

OBJET : Transmission d'une lettre d'appui de la Table des MRC de l'Estrie – Processus de reconnaissance du procédé de tri mécano-biologique (TMB) adapté au Québec.

Le 13 mai dernier, la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke (VALORIS) a déposé son mémoire au Bureau des audiences publiques sur l'environnement dans le cadre de la commission d'enquête générique que vous présidez et portant sur « L'État des lieux et la gestion des résidus ultimes » qui se tiennent du 8 mars au 22 décembre 2021. Notre mémoire visait à vous présenter :

*Le procédé de tri mécano-biologique (TMB) adapté au Québec,  
un outil complémentaire pertinent à la HIÉRARCHIE des 3RV-E  
à développer pour réduire significativement l'enfouissement des matières résiduelles.*

Ce mémoire a fait l'objet d'une présentation verbale de notre part en mode virtuel le 25 mai suivant. Nous avons eu l'opportunité de faire valoir l'intérêt d'examiner avec une grande attention la contribution qu'apporterait le procédé de tri mécano-biologique (TMB), développé dans un contexte québécois, dans la réduction à court terme des déchets enfouis au Québec. Nous avons soulevé que cet outil, mis en œuvre dans les années 60 dans plusieurs pays européens, dont la France, a été intégré étroitement en complémentarité au principe de la HIÉRARCHIE des 3RV-E. Ce principe sollicite, à la base, la contribution volontaire du citoyen individuel comme corporatif tout autant les organisations municipales et plusieurs autres acteurs concernés par la gestion des matières résiduelles sous leur gouverne respective, dont les producteurs de biens de consommation de toutes sortes.

C'est dans cet état d'esprit et sur la base de notre mémoire que Valoris a entrepris au cours des derniers mois une sollicitation des représentants élus des municipalités représentées à la Table des MRC de l'Estrie (TME). Tout en reconnaissant que cet appui ne devait, en aucun cas, menacer leur autonomie à mettre en œuvre leur Plan de gestion des matières résiduelles, notre approche visait à obtenir leur appui politique à notre démarche de reconnaissance du procédé TMB adapté au Québec, laquelle est entreprise depuis près de dix ans auprès des autorités du MELCC.

Ainsi, nous vous prions de recevoir, en document complémentaire à notre mémoire, cette résolution d'appui de la TME approuvée le 17 juin dernier et jointe à la présente. Ce soutien à notre approche pour réaliser la vitrine publique de démonstration technologique du procédé TMB adapté au Québec souligne tout l'intérêt et l'accompagnement de la région estrienne à vouloir mettre en place des outils complémentaires à leurs interventions directes auprès de leurs citoyens et citoyennes face à leurs obligations de résultats dans leur gestion des matières résiduelles respective. L'enfouissement des résidus ultimes seulement doit demeurer la cible à atteindre avec tous les moyens disponibles.

Nous vous prions donc de recevoir ce document avec toute l'attention que vous jugerez appropriée dans le cadre de l'examen dans lequel votre Commission est actuellement engagée.

Recevez, monsieur le Président, nos plus respectueuses salutations.



Steve Lussier, Président de VALORIS  
Maire de la Ville de Sherbrooke



Robert G. Roy, Vice-président de VALORIS  
Préfet de la MRC du Haut-Saint-François

P.j. : Résolution d'appui des représentants de la Table des MRC de l'Estrie - TME

cc : Denis Gélinas, directeur général, Régie Valoris



## La Table des MRC de l'Estrie

---

**Extrait du PROCÈS-VERBAL** des délibérations de la réunion ordinaire du conseil d'administration de la Table des MRC de l'Estrie tenue virtuellement le **jeudi 17 juin 2021**.

***Sont présentes et présents avec droit de vote :***

M. Hugues Grimard	Président	préfet, MRC des Sources
Mme Julie Morin	Vice-présidente	représentante de la MRC du Granit et mairesse de la Ville de Lac-Mégantic
Mme Marielle Fecteau		préfète, MRC du Granit
M. Philippe Pagé		représentant de la MRC des Sources et maire de la Municipalité de Saint-Camille
Mme Vicki-May Hamm		représentante de la MRC Memphrémagog et mairesse de la Ville de Magog
M. Bernard Marion		préfet de la MRC de Coaticook et maire de la Municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton
M. Luc Cayer		préfet, MRC du Val-Saint-François
M. Jacques Demers		préfet, MRC de Memphrémagog
Mme Sylvie Bureau		représentante de la MRC du Val-Saint-François et mairesse de la Ville de Windsor
M. Steve Lussier		maire de la Ville de Sherbrooke
M. Vincent Boutin		conseiller municipal, Ville de Sherbrooke
M. Robert G. Roy		préfet, MRC du Haut Saint-François

***Sont également présents sans droit de vote :***

M. Frédéric Marcotte, Secrétaire général	directeur général, MRC des Sources
M. Dominic Provost	directeur général, MRC du Haut-Saint-François
Mme Marie-France Delage	directrice générale adjointe, développement et partenariat, Ville de Sherbrooke
M. Guy Jauron	directeur général, MRC de Memphrémagog
M. Raphaël Teyssier	directeur général, MRC du Val-Saint-François
M. Dominick Faucher, Trésorier	directeur général, MRC de Coaticook
Mme Sonia Cloutier	directrice générale, MRC du Granit
Mme Annie Boucher	conseillère en partenariat, Ville de Sherbrooke
M. Steve Turgeon	directeur régional du MAMH
Mme Mélanie Messier	Conseillère, MAMH
M. Stéphane Alain	Coordonnateur régional, TME
Mme Marie-hélène Boucher	Secrétaire régionale, TME

***Absences :***

M. Yann Vallières	Représentante de la MRC du Haut-Saint-François et Maire de St-Isidore-de-Clifton
M. Simon Madore	représentant de la MRC de Coaticook et maire de Coaticook

**TME 2021-06-17-04**

Appui au Mémoire préparé par Valoris dans le cadre du *BAPE générique : L'État des lieux et la gestion des résidus ultimes* ;

**Considérant** que les membres de la Table des MRC de l'Estrie ont pris connaissance du Mémoire préparé par Valoris et déposé dans le cadre des travaux en cours du *BAPE générique : L'État des lieux et la gestion des résidus ultimes* ;

**Considérant** que ledit Mémoire fait valoir la pertinence d'utiliser le procédé de tri mécano-biologique (TMB) comme outil complémentaire à la HIÉRARCHIE des 3RV-E pour réduire significativement l'enfouissement des matières résiduelles en extrayant le maximum de matières valorisables des gisements de déchets ;

**Considérant** que Valoris possède un centre de gestion intégrée moderne qui lui permet de gérer toutes les matières résiduelles qui lui sont acheminées, dont les matières organiques triées à la source qui sont compostées ;

**Considérant** que Valoris dispose depuis le printemps 2015 d'installations industrielles modernes intégrant une ligne de tri des résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) ainsi que deux lignes de tri des déchets de type TMB ;

**Considérant** que ce procédé vise à soutenir et compléter de façon transitoire, toutes autres mesures de détournement de l'enfouissement à la source, ce qui permettra rapidement d'atteindre des performances inégalées combinées ;

**Considérant** que Valoris possède l'expérience et l'expertise pour démontrer la viabilité et l'efficacité de ce procédé comme une contribution pertinente aux objectifs municipaux locaux fixés dans leur plan de gestion matières résiduelles (PGMR) respectifs ;

**Considérant** que la reconnaissance du procédé *TMB adapté au Québec* tarde à se concrétiser par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC);

**Considérant** qu'un appui des organisations municipales ou MRC de la région de l'Estrie envers la démarche de reconnaissance du procédé *TMB adapté au Québec* adressée par Valoris auprès du MELCC est sollicité

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de Mme Vicky May Hamm, appuyé par M. Bernard Marion, **IL EST RÉSOLU ;**  
**QUE** La Table des MRC de l'Estrie accorde son appui :

- à la démarche de reconnaissance adressée par Valoris auprès du MELCC pour son procédé de tri mécano-biologique (*TMB adapté au Québec*) comme un outil transitoire pertinent pouvant contribuer efficacement à la réduction significative des déchets enfouis ce, en complémentarité à la HIÉRARCHIE des 3RV-E;

- à l'exécution d'un projet de vitrine publique de démonstration technologique dudit procédé *TMB adapté au Québec* par l'intermédiaire des installations industrielles modernes de Valoris;
- à l'obligation de la diffusion publique des résultats découlant de la vitrine publique de démonstration technologique pour le bénéfice de la communauté estrienne et de tout le Québec.
- Tout en reconnaissant que ce procédé de tri ne menace en aucun cas le maintien de toutes les mesures associées au principe de la HIÉRARCHIE des 3RV-E mises en œuvre par chaque municipalité ou MRC qui agit de façon autonome dans la gestion des matières résiduelles sous leur responsabilité respective ;

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Véritable extrait du registre des procès-verbaux.  
Donné ce 30<sup>e</sup> jour de juin 2021



---

Frédéric Marcotte  
Secrétaire

*Sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration de la Table des MRC de l'Estrie tenue le jeudi 17 juin 2021, lors de sa prochaine séance.*